

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 8 août 2019 à 20h00** à la Maison Communale de Profondeville.

Fait à Profondeville, le 31 juillet 2019

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice Générale f.f.,

M.H. BOXUS



Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

1. Territoires de la Mémoire - reconduction du partenariat - 2020-2024.
2. Règlement redevance pour l'acquisition d'un porte-clés d'identification en cas de perte (garderies extrascolaires).
3. Règlement redevance relatif à l'organisation des activités de natation dans le cadre du cours de gymnastique.
4. Règlement redevance sur la fourniture de repas scolaires.
5. Règlement redevance sur le service de l'accueil extrascolaire - années scolaires 2019/2021 incluses.
6. Règlement redevance sur le service de l'accueil extrascolaire - années scolaires 2021/2025 incluses.
7. Règlement redevance relatif à l'organisation de plaines de vacances.
8. Budget de la Fabrique d'église de ARBRE- Exercice 2020.
9. Marché public, Acquisition d'outillage 2019, Approbation des conditions et du mode de passation.
10. Mission d'étude, de coordination et de surveillance des entretiens de voiries 2019-2021, Marché public, Approbation des conditions et du mode de passation, projet 20190021.
11. Modification de la voirie communale Rue Emile Mazy à Bois de Villers dans le cadre d'un projet urbanistique Rue Raymond Noël à Bois de Villers.
12. Liste des marchés publics inscrits au service extraordinaire et attribués du 12 juin 2019 au 17 juillet 2019 inclus
13. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.
14. Approbation du procès-verbal de la séance publique précédente.